NON AU BLOCAGE!

Face aux tribulations du moment: prenez courage, car le Christ a vaincu le monde (cf. Jn 16,33)

Message de l'Assemblée Plénière Extraordinaire des Evêques Membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO)

- 1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, Membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), réunis en Assemblée Plénière Extraordinaire à Kinshasa, du 20 au 25 février 2017, nous sommes penchés sur la situation socio-politique et sécuritaire qui prévaut actuellement en RD Congo.
- 2. Cette situation est préoccupante et prend de plus en plus une allure très inquiétante au risque de plonger notre pays dans un désordre incontrôlable. A cet égard, nous adressons au Peuple congolais un appel à un sursaut patriotique et l'exhortons à ne pas perdre courage.
- 3. Nous saisissons cette occasion pour renouveler nos condoléances chrétiennes à la famille biologique et politique de Monsieur Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA, Président de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social, et du Rassemblement des Forces politiques et sociales acquises au changement. Nous souhaitons que ses obsèques soient dignes de son rang et facteur de cohésion nationale.

I. Situation socio-politique et mission de bons offices de la CENCO

- 4. Nous avions observé avec beaucoup de préoccupation les divergences au sein de la classe politique, ainsi que la recrudescence des tensions dans le pays qui pourraient, si l'on n'y prenait garde, conduire la Nation à l'implosion et au chaos. Cette crise est née de l'impasse du processus électoral dont la régularité et la continuité ont été interrompues.
- 5. Dès le début de cette crise, la CENCO a exhorté les filles et fils de la RD Congo à emprunter la voie du dialogue. En effet, sur convocation de Son Excellence Monsieur Joseph KABILA, Président de la République, un dialogue a eu lieu à la Cité de l'Union Africaine et a abouti à l'Accord politique du 18 octobre 2016. Malheureusement, cet Accord a souffert d'un manque d'inclusivité. Encouragée par le Chef de l'Etat, la

CENCO a mené la mission de bons offices auprès des signataires et des nonsignataires dudit Accord en vue d'un large consensus pour l'organisation des élections crédibles, transparentes et apaisées.

- 6. C'est pourquoi, au Centre Interdiocésain de Kinshasa et sous la médiation de la CENCO, des négociations politiques directes entre les parties prenantes ont donné naissance à l'Accord politique global et inclusif du Centre Interdiocésain, signé le 31 décembre 2016. Cet Accord historique de la Saint-Sylvestre, salué avec un grand enthousiasme tant par toute la population congolaise que par la Communauté internationale, est un compromis politique consensuel et inclusif, et s'avère l'unique feuille de route réaliste, devant permettre à notre pays de sortir de la crise sociopolitique.
- 7. Malheureusement, plus d'un mois et demi après la signature de cet Accord, l'**Arrangement particulier** destiné à assurer sa mise en œuvre peine à se conclure. Outre le retard déplorable dans l'exécution de certaines mesures de décrispation politique, il y a **blocage** sur les points de divergence ci-après :

1° le mode de désignation du Premier Ministre. A ce propos, l'article III.3.3. de l'Accord stipule que « Le Gouvernement de la République est dirigé par le Premier Ministre présenté par l'Opposition politique non signataire de l'Accord du 18 octobre 2016/Rassemblement et nommé par le Président de la République conformément à l'article 78 de la Constitution ».

Cependant, les parties prenantes ont convenu à l'article III.3.4. que « Les modalités pratiques de la mise en œuvre des principes énoncés ci-dessus (dont le mode de désignation du Premier Ministre) sont déterminées par un arrangement particulier conclu entre les parties prenantes et faisant partie intégrante du présent Accord ».

A la lumière de ces deux articles, il ne se justifie nullement l'intransigeance de présenter un ou plusieurs noms en vue de la nomination du Premier Ministre. Il y a nécessité d'un dialogue franc, basé sur la bonne foi et la confiance mutuelle, entre la Majorité présidentielle et le Rassemblement.

2° la répartition des portefeuilles ministériels entre les composantes. Les uns exigent que l'affectation des ministères soit connue avant la désignation du Premier Ministre, d'autres l'envisagent à la formation du gouvernement. Ce serait dommage que cette question puisse constituer un point de blocage, d'autant plus que la recherche du bien commun va bien au-delà des intérêts privés.

- 8. Au regard de ce blocage, nous constatons que la longue attente du Peuple congolais qui tient à **l'alternance démocratique pacifique** se manifeste par l'impatience et la montée de tension même à l'égard de la CENCO qui pourtant n'assure que la médiation. A cela s'ajoutent des menaces voire des violences récurrentes, fruit des manipulations dirigées contre l'Eglise catholique pour des raisons inavouées.
- 9. C'est ici pour nous l'occasion de fixer l'opinion sur la mission de bons offices de la CENCO qui consiste à offrir aux Acteurs politiques et sociaux un cadre propice aux concertations et à les exhorter à trouver un consensus en privilégiant les intérêts de la population et le bien supérieur de la République. La CENCO ne jouant que le rôle de médiation, on ne peut lui attribuer la responsabilité du blocage. Toutefois, fidèle à sa mission prophétique, la CENCO est décidée à accompagner le Peuple congolais dans la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

II. Situation sécuritaire, condamnation et compassion

- 10. Nous sommes profondément peinés de constater la multiplication de foyers d'insécurité et de violences qui se généralisent sur la quasi-totalité du territoire national et donnent à penser à **un plan de balkanisation de la RD Congo**. Les provinces ciaprès sont particulièrement touchées par cette insécurité croissante:
- 1° Le Nord-Kivu est affligé par des massacres à répétition des populations attribués aux présumés rebelles ADF/ NALU en Territoire de Beni (Oicha) et par des attaques meurtrières des groupes ethniques en Territoire de Lubero et de Rutshuru. Ces jours-ci la Province vit dans l'inquiétude du retour du M23.
- 2° Le Tanganyika est marqué par des affrontements sanglants entre les Bantu et les Batwa, le déplacement forcé des populations et l'abandon de leurs terres.
- 3° Le Kasaï, le Kasaï-Central et le Kasaï-Oriental sont ébranlés par les incursions répétées des milices se réclamant du Chef Kamwina Nsapu et semant la panique, la désolation, etc.
- 4° Le Kongo-Central est touché par le phénomène mystico-politique *Bundu dia Mayala qui est à la base d*es affrontements meurtriers.
- 5° La Capitale Kinshasa est secouée par des actes de vandalisme et par des tueries lors des manifestations.

- 11. Dans ces provinces nous déplorons des milliers de morts, l'instrumentalisation des mineurs doublement victimes de leur enrôlement par les milices et de la répression des forces de l'ordre; l'interruption de la scolarisation, le manque d'assistance humanitaire, le risque imminent de famine. Nous relevons également d'importants dégâts matériels. En témoignent la destruction des symboles de l'Etat, des écoles, des hôpitaux, des paroisses, des maisons religieuses et tout récemment le saccage du Grand Séminaire de Malole à Kananga et des églises paroissiales: Saint-Dominique à Kinshasa-Limete, Saint-Kizito et Saint-Martin à Lubumbashi, Bon Pasteur à Boma, Sainte Marie de Lukalaba à Mbujimayi et au Diocèse de Luiza: Saint-Matthias à Mubinza, Saint-Jean à Yangala, Sainte-Thérèse à Dibandisha et Saint-Boniface à Ngwema. C'est une véritable tragédie! Est-ce un hasard que tout cela survienne en cette période préélectorale? Nous redoutons une planification en vue de retarder ou d'empêcher la tenue des élections.
- 12. Cette insécurité est due à plusieurs facteurs dont le **déficit dans la gestion administrative de l'Etat,** l'impunité favorisant le laisser-aller, la politisation et l'instrumentalisation du pouvoir coutumier et la porosité des frontières de notre pays. Elle est également consécutive à des manipulations des populations sur fond des clivages identitaires ou politiques.
- 13. Face à cette situation, là où les services de l'ordre sont inactifs ou absents, des individus ou groupes d'individus s'organisent en milices ou en des groupes d'auto-défense communautaire, constitués parfois de mineurs voire d'enfants qui engendrent d'autres violences. En voulant rétablir et maintenir l'ordre public, l'intervention de la Police nationale et de l'Armée est, malheureusement en certains cas, sans retenue et disproportionnée.
- 14. Nous dénonçons et condamnons fermement toute violence d'où qu'elle vienne. La vie humaine est sacrée et inviolable. Elle doit être protégée et respectée à tout prix. Nous condamnons particulièrement les attaques orchestrées contre les ecclésiastiques et les infrastructures de l'Eglise catholique.
- 15. Nous exprimons notre compassion et notre proximité spirituelle à toutes les victimes. Nous prions pour ceux et celles qui ont perdu la vie et implorons sur eux la miséricorde divine pour qu'ils reposent en paix.

III. Recommandations

- 16. Face aux tribulations du moment et pour plus de justice et de paix, nous disons « non au blocage de l'application intégrale et rapide de l'Accord du 31 décembre 2016 ». Aussi en appelons-nous vivement :
- 1° Au Président de la République, en sa qualité de garant de la Nation:
- de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre particulièrement dans le processus de nomination du Premier Ministre chargé de former le Gouvernement ayant pour priorité l'organisation des élections ;
- de veiller à garantir la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et l'intégrité du pays.
- 2° A la Majorité présidentielle, à l'Opposition et à la Société civile :
- d'être sensibles au cri de détresse du Peuple congolais qui attend impatiemment l'application de l'Accord du 31 décembre 2016 ;
- de ne pas bloquer l'application de cet Accord par des manœuvres dilatoires et par des intransigeances irréalistes ;
- d'aplanir sans délai les points de divergence quant à l'Arrangement particulier afin de parachever les négociations en cours.

3° A la CENI:

- de bien organiser les élections dans le délai convenu ;
- de collaborer étroitement avec les Institutions de la République, des Nations Unies et de la Communauté internationale quant à l'organisation des élections.
- 4° A la Police Nationale Congolaise (PNC) et aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC):
- de veiller efficacement à l'intégrité du territoire national, à la protection des personnes et de leurs biens ;
- d'accomplir leur tâche avec honorabilité et professionnalisme en évitant les tracasseries et l'usage disproportionné de la force.
- 5° Aux Médias : de contribuer à la cohésion nationale en informant objectivement et correctement l'opinion et en évitant d'alimenter des polémiques.

6° Aux Fidèles catholiques :

- d'intensifier la prière pour la Patrie ;
- de veiller à la protection du patrimoine de l'Eglise ;
- de ne pas céder aux provocations, au découragement et à la peur.
- 7° A la Population congolaise et en particulier aux Jeunes:
- de s'approprier l'Accord de la Saint-Sylvestre, notamment en participant aux sessions de vulgarisation ;
- de rester debout et d'exiger, en tant que souverain primaire, des Acteurs politiques le strict respect de l'Accord politique, notamment la tenue des élections dans le délai ;
- de se faire enrôler massivement en vue de doter notre pays des dirigeants responsables ;
- de faire preuve d'esprit critique et de responsabilité dans l'usage des réseaux sociaux (facebook, immo, twitter, viber, whatsapp, etc).
- 8° A la Communauté internationale et en particulier à la MONUSCO:
- de soutenir le processus électoral en cours et d'accompagner le Peuple congolais dans la recherche du consensus entre les Acteurs politiques et sociaux afin de trouver une issue pacifique à la crise actuelle aux conséquences imprévisibles ;
- d'assurer davantage l'appui aux FARDC et à la PNC pour la protection des personnes et des populations en danger, en particulier dans les provinces touchées par l'insécurité.

Conclusion

17. « Rien n'est impossible à Dieu» (Lc 1,37). Au terme de ce message, en communion avec le Pape François qui ne cesse de prier pour notre pays, nous convions tous les fidèles chrétiens ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté à la prière confiante pour la paix et à poser, en faveur des nécessiteux, des gestes de miséricorde pendant cette période préélectorale. A cet effet, le 26 mars 2017, au 4ème Dimanche de Carême, nous célébrerons la Sainte Eucharistie dans nos diocèses respectifs. Par l'intercession maternelle de la Sainte Vierge Marie, Notre-Dame de l'Espérance, que le Seigneur jette un regard de paix et de miséricorde sur la RD Congo et sur son peuple.

Kinshasa, le 22 février 2017 En la Fête de la Chaire de saint Pierre Apôtre